

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Communauté de Communes des Portes du Luxembourg
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour les travaux compris entre 90 000 euros HT et 5 538 000 euros
Référence :	00000000015
Date de mise en ligne :	Le jeudi 23 octobre 2025 à 17:10:02
Date de clôture :	Le vendredi 21 novembre 2025 à 12:00:00
Titre :	Réhabilitation de la toiture d'une ancienne surface commerciale
Descriptif :	Suite à l'appel d'offre des travaux de réhabilitation d'une ancienne surface commerciale en bureaux communautaire, la CCPL a déclaré le lot 3 étanchéité bardage sans suite et a redéfini ses besoins. Ce présent marché concerne la relance de ce lot

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

Questions / Réponses

[28/10/2025 à 10:34:10] Bonjour,

Concernant le lot 3 - Etanchéité Bardage.

Question 1 :

Sur les plans il est indiqué un rechapage et au CCTP une dépose pouvez vous nous confirmer votre choix ?

Question 2 :

Vous préconisez une dépose de la toiture en gardant le bac support d'étanchéité. (article 03.1.2.1.2). Mais dans l'article 03.1.2.3.3 vous demandez un isolant pour une pose ultérieure de panneaux photovoltaïque.

Des bacs supports spécifiques sont obligatoires pour la pose de panneaux photovoltaïques.

De plus, le poids cumulé du nouvel isolant et des modules photovoltaïques doit être pris en compte dans le dimensionnement et la vérification de la capacité portante du bac support.

Pouvez-vous nous confirmer votre choix :

Souhaitez-vous une toiture photovoltaïque, impliquant le remplacement du bac support existant par un modèle compatible,

ou

Préférez-vous conserver le bac support actuel, en renonçant à l'installation photovoltaïque ?

Question 3 :

A l'article 03.1.2.3.4 concernant le bicouche il faudra aussi prévoir un bicouche compatible avec votre choix de photovoltaïque ou non.

En vous remerciant par avance.

Cordialement

Questions / Réponses

[30/10/2025 13:48:13] Bonjour à tous

Question 1 :

Sur les plans il est indiqué un rechapage et au CCTP une dépose pouvez vous nous confirmer votre choix ?

Réponse 1 : En base vous devez prévoir la dépose de la couverture hors bac support, donc une réfection de la couverture avec conservation du bac en place.

Question 2 :

Vous préconisez une dépose de la toiture en gardant le bac support d'étanchéité. (article 03.1.2.1.2). Mais dans l'article 03.1.2.3.3 vous demandez un isolant pour une pose ultérieure de panneaux photovoltaïque.

Des bacs supports spécifiques sont obligatoires pour la pose de panneaux photovoltaïques.

De plus, le poids cumulé du nouvel isolant et des modules photovoltaïques doit être pris en compte dans le dimensionnement et la vérification de la capacité portante du bac support.

Pouvez-vous nous confirmer votre choix :

Souhaitez-vous une toiture photovoltaïque, impliquant le remplacement du bac support existant par un modèle compatible, ou Préférez-vous conserver le bac support actuel, en renonçant à l'installation photovoltaïque ?

Réponse 2 : La maîtrise d'ouvrage ne sait pas si à terme des panneaux photovoltaïques seront mis en place sur la couverture, dans ce cadre, nous ajoutons un additif sur la plateforme avec une PSE "Dépose et remplacement du bac support en place"

Veuillez prévoir les isolants conformes à la pose de panneaux photovoltaïques dans la base du marché.

Question 3 :

A l'article 03.1.2.3.4 concernant le bicouche il faudra aussi prévoir un bicouche compatible avec votre choix de photovoltaïque ou non.

Réponse 3 : Prévoir un bicouche conforme à la pose de panneaux photovoltaïques